

Le Proviseur

Aux

Parents des élèves de 202

Bain de Bretagne, le 19 novembre 2012

Téléphone
02 99 43 31 31

Télécopie
02 99 43 31 30

Mél.
Ce.0352318e
@ac-rennes.fr

Av. du Bois Greffier
B.P. 27039
35470
BAIN DE BRETAGNE

Site internet
de l'académie
de Rennes
www.ac-rennes.fr

Madame, Monsieur,

Les professeurs de français, d'histoire géographie et de sciences économiques de la classe de 202 dans laquelle est inscrit votre enfant cette année organisent un **voyage à Paris du 29 au 30 novembre**.

En lien avec les programmes, ce voyage doit permettre :

- de découvrir la capitale (hébergement au MIJE dans le quartier du Marais, visites de musée et monuments, parcours piétons dans les quartiers de la Madeleine et de la Défense)
- d'approfondir le travail sur l'Histoire des Arts (visite du Musée d'Orsay)
- de parcourir un quartier sur les pas du personnage du roman étudié en français en s'interrogeant sur la représentation de ces lieux dans le roman, dans le réel et dans l'imaginaire du lecteur
- d'aborder la ville dans sa dimension historique, économique et sociologique (découverte du patrimoine, confrontation de différents espaces géographiques, visite du quartier d'affaires de La Défense)
- de donner l'occasion aux élèves de prendre conscience de leur citoyenneté (en visitant l'assemblée nationale et en observant une séance)

Ce voyage donnera lieu à différentes activités pédagogiques avant le départ et au retour (carnet de bord, diaporama, une de presse...) qui compteront dans les moyennes des différentes disciplines concernées.

Le programme se déroulera de la manière suivante :

- **Jeudi 29 novembre**
 - départ à 4h30 du lycée
 - arrivée au MIJE aux alentours de 10h45 pour déposer les bagages
 - parcours par groupes sur les pas de *Bel Ami*
 - pique nique dans le quartier de la Madeleine aux alentours de 13h
 - visite du musée d'Orsay de 15 à 17h
 - visite de Notre Dame
 - retour au MIJE et dîner sur place à 19h45
 - visite en car Paris by night de 21h à 22h
 - nuit au MIJE

- **Vendredi 30 novembre**
- départ du MIJE à 8h45
- visite de l'Assemblée Nationale de 9h20 à 11h
- déjeuner dans le quartier de la Défense à 11h45
- parcours par groupes dans le quartier de la Défense
- départ pour le retour à 14h30
- arrivée prévue aux alentours de 20h

Les Professeurs Responsables,
Mmes Baraër et Castel, Mr Maignan

Le Proviseur,

D. SICARD

Ce qu'il faut prévoir pour le trousseau :

- **Préparer 2 sacs : l'un pour les affaires de nuit et de toilette**, qui sera déposé à la bagagerie du lieu d'hébergement le matin, **l'autre (petit sac à dos) pour la journée et les activités** : pique nique du premier midi, matériel scolaire (crayons + chemise plastifiée avec rabats + documents fournis par les professeurs), appareil photo, papiers d'identité.
- Pour le premier jour, prévoir **un pique nique, une bouteille d'eau, un encas** pour la pause du matin (le départ étant prévu très tôt). Attention, nous rappelons qu'il **est strictement interdit de manger dans le car y compris les sucreries**. Pour les élèves sujets au mal des transports, prévoir le nécessaire et prévenir les professeurs.
- Pour le nécessaire de toilette, apporter une **serviette de bain** (l'hébergement n'en fournit pas)
- Porter impérativement des **chaussures adaptées à la marche** (longs parcours et visites).
- Un **vêtement de pluie** est indispensable (parcours extérieurs).
- Penser à des **tenues confortables et adaptées** aux déplacements et à la saison.
- Apporter **la carte d'identité et la carte de lycéen** (indispensables pour entrer gratuitement dans les musées).
- Prévoir un **appareil photo** pour les activités et travaux demandés par les professeurs, et pour les souvenirs...
- Il est **possible d'amener un téléphone portable, mais son usage est strictement réglementé** (formellement interdit lors des visites).
- Il est **fortement déconseillé d'avoir des objets de valeur** (bijoux ou matériel électronique...). Il est à noter que la bagagerie du MIJE ne ferme pas à clef.
- Les élèves **peuvent éventuellement apporter de l'argent de poche** mais il est souhaitable de **limiter la somme à 10 euros** ; en effet, les élèves n'auront pas beaucoup le temps de faire des achats et les prix pratiqués dans les boutiques des lieux visités sont prohibitifs.